

REGLEMENT DE LA COURSE
Le Trail Déraille au Lac des Sapins
Dimanche 07 juillet 2019

1) ORGANISATION

La course « Le Trail Déraille au Lac des Sapins » est organisée par l'Association Cublize Athlétique Y'A.C.A. Courir.

Pour tout renseignement :

- Par téléphone = Dominique CHARLIER au 06 75 72 01 13
- Par mail =
- Sur notre site = <http://yacacourir.free.fr>
- Sur notre page Facebook = <https://www.facebook.com/Traildurail>

2) LES COURSES

- TDLS = Trail Déraille au Lac des Sapins = 23 km
prix de l'inscription = 18 € + 2€ si inscription sur place
- P'tit Trail = Circuit de 11 km
prix de l'inscription = 12 € + 2€ si inscription sur place
- Relais à 2 = Boucle de 4.5 km (1er tour A, 2ème tour B, 3ème tour A+B)
prix de l'inscription = 6 € par équipier + 2€ par équipier si inscription sur place
- « Courons pour Héloïse » = 1 boucle de 4.5 km Zéro Chrono/ Zéro classement à allure libre (marche / marche nordique / jogging ...)
prix de l'inscription = 5 € (inscription UNIQUEMENT sur place), gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

3) DEPARTS/HORAIRES

Départ des courses : Salle des Sports Daniel Barberet à Cublize

TDLS 23km = départ à 9h00

P'Tit Trail 11km = départ à 9h15

Relais à 2 = départ 9h30

« Courons pour Héloïse » = départ 11h00

Une barrière horaire a été instaurée sur le parcours de 23 km

4) ARRIVÉES

Toutes les arrivées sont prévues à la salle des Sports de Cublize.

La remise des prix aura lieu dans la salle à partir de 11h30

Il sera établi un classement général et un classement par catégories, cadets, juniors, espoirs, séniors, master 1, 2, 3 et 4, hommes/femmes. Pas de cumul des récompenses

Les récompenses seront distribuées de la façon suivante :

- 3 premiers scratch homme et femme + le 1er de chaque catégorie pour le 11 et le 23 km
- 3 premiers scratch homme/femme/mixte pour le relais

5) ACCUEIL DES CONCURRENTS

L'accueil des concurrents se fera à la salle des sports, le Dimanche 07 juillet 2019 dès 7h30.

6) INSCRIPTIONS

L'inscription peut se faire par internet sur <http://www.logicourse.fr> avant le vendredi 5 juillet 2019 à 12h00.

Une surtaxe de 2€ par coureur sera appliquée pour toute inscription le Dimanche 07 juillet 2019

Pas d'inscription par courrier.

Il n'y aura pas d'inscription possible sans licence ou certificat médical valide.
Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards aura lieu à la salle des sports de Cublize, Le dimanche 07 juillet 2019 dès 7h30 et jusqu'à 15minute de chaque départ.

Un lot local sera remis aux 300 premiers inscrits

7) RAVITAILLEMENTS

- 23 km = 3 ravitaillements
- 11 km = 1 ravitaillement
- Relais = 1 ravitaillement à la fin de chaque boucle

8) CONDITIONS DE PARTICIPATION

La course de 11 km est ouverte aux participants relevant des catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors et Masters à la date de la manifestation.

La course de 23 km est ouverte aux participants relevant des catégories Juniors, Espoirs, Séniors et Masters à la date de la manifestation.

OBLIGATIONS QUANT AU CERTIFICAT MEDICAL

- Titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou toute autre sport en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les concurrents non licenciés seront assurés par la responsabilité civile de l'organisateur.

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite chez Allianz de contrat N°53712833

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo, image ou écrit concernant la course dans le cadre de la promotion de celle-ci.
Les concurrents, de part leur inscription au TDLS acceptent pleinement les clauses du présent règlement.

9) SECURITE, POSTE MEDICAL

Des signaleurs, porteurs d'un gilet fluo, d'un K10 (pancarte rouge d'un côté et verte de l'autre) et titulaire du permis de conduire (les signaleurs devront posséder leur permis sur eux) seront postés aux endroits stratégiques du parcours et régleront la circulation au passage des carrefours et croisements de routes.

Un médecin sera présent en permanence sur la course, il sera joignable par téléphone portable au

06 75 72 01 13

Une équipe de secouriste sera présente sur les lieux de départs et arrivées aux abords de la salle des sports de Cublize, joignable au 07 83 75 31 68

10) DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Des postes de contrôle sont répartis tout au long du parcours. Le passage à ces points de contrôle est obligatoire et sera vérifié.

Tout abandon, incident ou accident devra être signalé au responsable du poste de contrôle le plus proche.

En cas de problème, les participants se doivent mutuellement secours et entraide.

Les participants s'engagent à respecter la propreté de la nature et le code de la route.

11) ORGANISATION

Les organisateurs se réservent le droit de changer le programme à tout moment.

Un exposé de la course est prévu en début de début de chaque épreuve, il sera réalisé soit par l'animateur de la course.

Le règlement complet est consultable et téléchargeable sur le site de la course

Fait à Cublize le 09 janvier 2019

Les organisateurs : Association Cublize Athlétique Y'A.C.A. Courir